

Former à l'académie commerciale ou au collège classique ? Un débat sur l'enseignement secondaire des garçons au début des années 1920¹

Louise Bienvenue

RÉSUMÉ

S'inscrivant dans un effort pour repenser le collège « classique », cet article examine l'état du débat sur l'éducation des garçons au début des années 1920. Dans un contexte marqué par la minorisation économique des francophones, l'affirmation du mouvement nationaliste et les initiatives des Frères enseignants pour développer une formation secondaire publique, un sentiment de menace pèse sur le modèle des humanités classiques et le type de masculinité qu'elles proposent. Une polarisation des agents dans le champ scolaire s'opère et, avec elle, les conditions d'une « traditionalisation » du collège se mettent en place.

ABSTRACT*

Written in an effort to rethink “classical” college, this article examines the controversy concerning the education of boys in the 1920s. In a context influenced by the economic minority of French-speaking people, the assertion of the nationalist movement and the initiatives of the teaching Brothers to develop a public high school system, a threat towards the model of the humanities and the type of masculinity that they proposed was felt. A polarisation of the influences in the field of education took place and along with it, the conditions for a “traditional college” were established.

Dans un ouvrage où il évoquait l'ambiance de ses années de collège, Pierre Maheu, l'un des cofondateurs de la revue *Parti pris*, dressait un portrait sévère des études classiques qu'il avait poursuivies à la fin des années 1950 :

Le latin, le grec, l'histoire ancienne, l'esprit lui-même exclu du quotidien [...], crispation, paralysie, sclérose. L'urbanisation avait vidé de leur substance les institutions d'un peuple, institutions déjà vieilles par deux siècles d'immobilisme, de survivance ; elles réagissaient en un dernier réflexe de défense en se

raidissant contre le temps et le changement [...]. J'ai fait partie de la dernière génération élevée au Moyen-Âge [...]. Spoutnik se préparait et nous étudions saint Thomas.²

Certes, tous les témoignages d'anciens collégiens ne sont pas aussi durs à l'endroit du cours classique et des collèges qui l'ont dispensé au Québec avant les grands remous de la Révolution tranquille. Pourtant, il semble que le souvenir que nous avons conservé de ces institutions d'autrefois les a bel et bien figées dans certains traits caractéristiques : traditionalisme, cléric-nationalisme, élitisme... Quarante ans après la disparition du collège classique, s'intéresser à sa postérité dans l'imaginaire québécois est plus que fantaisie d'historiens. Si l'eau a coulé sous les ponts depuis son arrêt de mort signé par le Rapport Parent et le Bill 60, le cours classique demeure un référent actif de l'inconscient scolaire ; son fantôme plane toujours sur le débat pédagogique. Dès que certains thèmes sont évoqués, — la qualité du français chez les élèves du secondaire, l'échec scolaire des garçons, la place de la philosophie au Cégep — l'on continue de s'y référer comme à un repoussoir ou à un âge d'or dont il faudrait s'inspirer.³

Le collège classique : une tradition inventée ?

Or, cette mémoire du cours classique à laquelle Claude Corbo a consacré tout un volume, est une mémoire évolutive et l'on peut penser que l'image du collège dont se souviennent ceux qui l'ont fréquenté dans les années 1950 et 1960 est en partie travaillée par le passage des années et la tournure des événements.⁴ La condamnation définitive des collèges classiques dans les années 1960, au nom de leur désuétude, ainsi que la mise en place d'un système d'éducation qui se présente comme son anti-modèle, placé sous la bannière de la modernité, de la démocratie, de la mixité et du laïcisme, ont très certainement coloré le récit que l'on a fait de leur histoire.

Ça et là, l'historiographie a apporté des nuances, voire un démenti à cette image traditionnelle du collège. Ironiquement, c'est un Lionel Groulx soucieux de défendre le système d'éducation en place qui soulignait, dès 1931, combien le « sens aigu de l'actualité » et le « souci de tenir leurs fenêtres ouvertes sur les besoins de leur pays » avaient caractérisé les collèges depuis leur fondation au 17^e siècle, malgré leur adhésion aux humanités classiques.⁵ Multipliant les exemples d'institutions ayant fait l'effort de préparer les jeunes au commerce, il rappelait aussi l'injonction de M^{gr} Lartigue adressée au supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe : « Entre autres choses, que tout le monde s'applique à l'anglais ». ⁶ Le chanoine concluait son chapitre sur l'enseignement secondaire par ces mots :

De quelque côté que se porte la recherche, elle découvre partout le même souci de modernité, le goût et la volonté du progrès constant, à tel point que l'historien qui raconte cette histoire, se donne l'air de glisser dans la [sic] panegyrique. Et pourtant, il s'en faut que nous ayons tout dit.⁷

Orientés par des objectifs différents de ceux de Groulx, des travaux récents montrent aussi que cette représentation canonique d'un collège, puisant ses racines dans le modèle jésuite de la Renaissance française, implanté dès le début de la colonie, et perdurant presque inchangé jusqu'à la Révolution tranquille, tient en grande partie de la tradition inventée. La thèse supporte assez mal l'épreuve d'une analyse quantitative et qualitative plus rigoureuse. En étudiant la fondation du Collège de Sainte-Anne de La Pocatière, Christine Hudon, dans un article qui figure dans ce numéro, nuance les conclusions auxquelles en était arrivé Claude Galarneau en 1978.⁸ Elle montre comment cette institution régionale fut conçue, à la fin des années 1820, comme un projet pédagogique adapté à « l'esprit du siècle » et animé d'un souci pragmatique. Sans faire une obsession du latin et volontiers tournés vers l'anglais, les responsables de cette maison n'auraient pas hésité, par exemple, à « accommoder » les élèves protestants en les dispensant d'enseignement religieux. S'appliquant, pour sa part, à l'analyse de la population du Collège de Montréal au 19^e siècle, l'article d'Olivier Hubert, qui paraît également dans ce numéro, met en évidence la pluralité de l'expérience éducative vécue par les élèves. Son portrait statistique révèle que plusieurs des pupilles des Messieurs de Saint-Sulpice échappaient totalement aux thèmes et aux versions ainsi qu'à la vie de l'internat, en poursuivant une filière d'enseignement plus courte et orientée vers des fins pratiques.⁹ L'historien souligne que c'est une minorité d'élèves, en réalité, qui complétaient le cycle long des humanités classiques pourtant si étroitement associé à la mémoire collégiale.¹⁰

À leur manière, les travaux de Félix Bouvier sur le Séminaire de Mont-Laurier suggèrent une même relecture. Ils indiquent comment, dès sa fondation au début du 20^e siècle, cette institution a voulu s'inscrire dans une perspective de développement « intégral » des Hautes-Laurentides en formant la jeunesse non seulement à l'état ecclésiastique et aux professions libérales, mais également aux carrières commerciales et industrielles. Cherchant à s'adapter aux impératifs économiques et sociaux d'une région de colonisation, le séminaire aurait misé sur un programme hybride, fort éloigné de l'orthodoxie du *ratio studiorum*, qui combinait les formations commerciale et classique.¹¹

Dans la continuité de ces efforts pour faire valoir l'historicité de l'expérience des collèges dits « classiques » au Québec, cet article propose de relire une polémique du début des années 1920 portant sur l'éducation « secondaire » des garçons, en suggérant l'idée selon laquelle les conditions d'une « traditionalisation » du collège se mettent alors en place. À cette époque marquée par la minorisation économique des francophones, l'affirmation du mouvement nationaliste et les initiatives de frères enseignants pour développer un « secondaire » public inspiré du *High School*, le sentiment d'une menace grandissante pesant sur le modèle des humanités classiques et sur le réseau privé des collèges et petits séminaires ayant le monopole de la formation pré-universitaire aurait vraisemblablement contribué à rigidifier l'image cléricalo-nationaliste qui leur sera désormais accolée. Plusieurs indices permettent, en effet, de penser la période étudiée comme un tournant pour le statut du collège dans le système éducatif québécois. Le portrait figé de l'institution, qui marque encore l'imaginaire, serait en ce sens le fruit d'une polarisation des agents dans le champ de

l'enseignement secondaire qui survient dans ce contexte spécifique de l'entre-deux-guerres.

Pour faire valoir cette idée, nous rappellerons, dans un premier temps, l'existence d'une tradition critique à l'égard du programme des humanités classiques pour ensuite montrer, en nous appuyant sur les études historiques portant sur les Frères enseignants, le caractère spécifique de la période sous enquête. L'argumentation du clan nationaliste, développée principalement dans *L'Action française et Le Devoir*, puis la perspective des défenseurs des académies commerciales, exprimée dans la presse libérale, constitueront ensuite le coeur de l'analyse. Enfin, les dernières parties du texte mobiliseront la réflexion sur le genre (*gender*) pour interpréter l'ensemble de la discussion passionnée sur « l'avenir de nos fils » qui surgit à l'aube des années 1920, comme étant aussi l'expression d'une rivalité entre deux modèles de masculinité.

La critique des humanités : une histoire ancienne

Tout au cours de son histoire, le cours classique et les institutions qui l'ont dispensé à la jeunesse canadienne-française ont fait l'objet de critiques plus ou moins bienveillantes. Ainsi, l'idée d'une structure d'enseignement secondaire ayant, un jour, fait l'unanimité au Québec tient bel et bien du mythe.¹² De tout temps, l'opportunité d'enseigner les langues mortes, de miser sur une formule pédagogique basée sur l'imitation des maîtres et de promouvoir une formation désintéressée plutôt que pratique, a été âprement discutée. Cette critique s'accroît à partir de la seconde moitié du 19^e siècle, à mesure que l'on entre de manière définitive dans une économie industrielle. Les attaques à l'égard des collèges sont surtout le fait de forces libérales, en bonne partie anticléricales.¹³ On les retrouve tant chez les Rouges du milieu du 19^e siècle, que chez les plus hautes instances éducatives et politiques.¹⁴ Grand défenseur de l'enseignement pratique, P.J.O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique de 1855 à 1866, puis premier ministre du Québec et ministre de l'Instruction publique de 1867 à 1872, s'inquiétait déjà de la multiplication des collèges. L'avenir était à son sens du côté des académies commerciales et des écoles techniques : « la province compte un assez grand nombre de ces institutions, disait-il, trop peut-être pour le chiffre de notre population, et si l'on ne perd pas de vue le besoin vital d'une éducation surtout pratique dans un jeune pays comme le nôtre ».¹⁵

Au tournant du 20^e siècle, certains polémistes, reprennent le flambeau de la critique, y allant de beaux morceaux de férocité contre le clergé et ses maisons d'enseignement. Un Louis Fréchette, par exemple, ne se gêna pas pour railler ces « hautes maisons qui ont le monopole de notre avenir ».¹⁶ Dans un élan pamphlétaire, il écrivait en 1893 : « On ne met pas son enfant au collège pour qu'il finisse à l'hôpital en rimant des élégies ou en traduisant Cicéron ; on l'envoie apprendre quelque chose qui l'arme contre les exigences de la vie ».¹⁷ Ne se payant pas de mots, celui qui parlait au nom des simples pères de famille ira jusqu'à retirer son propre fils du collège pour s'occuper lui-même de sa formation.¹⁸

Une nouvelle menace pour les collèges classiques : les efforts d'expansion de l'offre éducative des Frères enseignants

Au tournant des années 1920, on assiste à une recrudescence de la critique au moment où se développe un réseau parallèle d'enseignement public qui ne porte pas encore le nom de « secondaire » — puisque le monopole du titre est réservé aux collèges — mais qui en revêt déjà plusieurs atours. Il faut dire qu'au Québec, comme ailleurs en Occident, la période qui suit la Première Guerre se caractérise par une attention nouvelle portée à l'éducation et au bien-être de la jeunesse. C'est ainsi qu'un mouvement d'opinion favorisant l'élargissement du bassin de recrutement et la redéfinition des fonctions de l'école secondaire s'affirme de plus en plus nettement.¹⁹ Sur le plan économique, l'époque est marquée par la consécration du capitalisme de monopole et par la pénétration du capital étranger, les entreprises américaines jouant un rôle considérable dans la vague de fusions qui déferle alors sur tout le Canada.²⁰ Cette nouvelle donne ajoutera au sentiment d'urgence qui traverse le débat éducatif des années 1920.

Ce sont, cette fois, les défenseurs des collèges qui lancent la première pierre, montrant à l'évidence un sentiment de vulnérabilité grandissant. Le débat se distingue aussi de celui du 19^e siècle par les protagonistes qu'il met en scène. L'on n'a plus affaire ici, à proprement parler, à une opposition entre forces libérales, partisans d'une laïcisation du système et un clergé catholique défendant son monopole sur l'éducation, mais plutôt à un affrontement entre deux corps appartenant en propre à l'institution ecclésiastique : les prêtres enseignants des collèges et petits séminaires privés, d'une part, les communautés de Frères enseignants œuvrant au sein des commissions scolaires publiques ou d'écoles indépendantes subventionnées d'autre part.²¹

Depuis le dernier tiers du 19^e siècle, comme l'ont montré Georges Croteau et Paul-André Turcotte, les communautés de Frères enseignants s'étaient imposées comme d'importants agents de développement au sein du réseau d'enseignement public.²² Cherchant à étendre la formation au-delà de la 6^e année de l'élémentaire, certaines congrégations avaient mis en place, au fil des ans, des 7^e, 8^e, 9^e et même 10^e années dans les établissements qu'elles dirigeaient. En plusieurs endroits, cette extension du cours primaire prit la forme d'un « cours commercial » qui semble avoir connu, surtout en région montréalaise et dans la ville de Québec, une vague de popularité.²³ Suivant le modèle anglais, l'on nommait pompeusement « académies » les maisons d'éducation tenues par des Frères qui se spécialisaient dans l'offre de ce cours commercial de quatre ans. Les Frères des Écoles Chrétiennes jouèrent un rôle de pionniers dans l'organisation de cette formation publique, mais d'autres communautés leur emboîtèrent le pas : les Frères de Saint-Croix, de Saint-Gabriel, du Sacré-Cœur, de l'Instruction chrétienne, de même que les Frères maristes et, à leur façon, les Clercs de Saint-Viateur. L'encouragement financier du gouvernement libéral de Lomer Gouin, à partir de 1905, eut pour effet de multiplier ces établissements.²⁴

Dans les années 1910, non satisfaits d'offrir à la jeunesse masculine des classes modestes et moyennes pareille formation commerciale, les Frères ambitionnaient de mettre en place une formation pré-universitaire publique au sein d'écoles qui seraient

nommées « primaires supérieures », d'après une terminologie inspirée cette fois du système éducatif français. En partie grâce à leurs démarches, une première loi autorisant les commissions scolaires à ouvrir ce type de programme fut sanctionnée dès 1911. Faute de moyens financiers et d'entente entre les commissaires, l'on tarda cependant à mettre en place ces écoles.²⁵ Il faut dire que les élites canadiennes-françaises accordaient, à l'époque, leur préférence aux collèges classiques et montraient peu d'empressement à améliorer le système de financement des écoles publiques, ce qui ne facilitait en rien le développement d'une telle formation prolongée.²⁶ Le projet ne fut pas pour autant relégué aux oubliettes et, en 1920, à l'initiative des Clercs de Saint-Viateur, une commission réunissant six congrégations de Frères enseignants fut formée en vue d'établir les bases d'un programme moderne et gratuit.²⁷ La même année, la commission intercommunautaire déposait auprès du surintendant de l'Instruction publique un mémoire exposant avec force détails le fruit de son labeur.

Semblable au programme des *high schools*, le cours primaire supérieur projeté par les Frères était d'une durée de quatre ans. Il comprenait un enseignement scientifique et technique assez poussé, beaucoup d'anglais, de même qu'une forte culture des lettres, de la religion et de l'histoire. Le latin, symbole par excellence de distinction et, jusqu'alors, privilège des prêtres-enseignants des collèges, figurait en bonne place parmi les matières du *curriculum* proposé.²⁸ Dans leur plaidoyer en faveur de l'école primaire supérieure, les Frères prirent bien soin de ne pas attaquer de front les collèges classiques :

Nous sommes en présence d'enfants qui n'auront pas l'avantage de faire des études classiques, et qui, cependant, sont destinés à occuper des postes importants dans la classe industrielle et commerciale. Faut-il leur mesurer toujours une part aussi restreinte d'instruction, lorsque nous voyons nos concitoyens d'autres origines, mieux partagés, sous le rapport de l'école complémentaire, que ne le sont les Canadiens français ?²⁹

En soumettant un tel programme au Conseil de l'Instruction publique, au moment où ce dernier était à mettre au point une réforme de l'ensemble de l'enseignement « primaire », les Frères avaient bon espoir de voir se réaliser un projet longtemps mûri. Par leurs efforts en vue de diriger des jeunes de toutes les classes sociales, mais en particulier des classes moyennes, vers l'École des Hautes Études Commerciales, l'École polytechnique ou les facultés de sciences, ils voulaient encourager la mobilité sociale de larges segments du groupe canadien-français. Dans la foulée, c'était aussi leur propre mobilité en tant que corps au sein de l'Église catholique et de l'ensemble social qui avait l'occasion de se voir favorisée, un bénéfice marginal que les Frères, en mal de reconnaissance, pouvaient juger non négligeable. Selon Paul-André Turcotte, la volonté des Frères de former une telle élite scientifique, industrielle et commerciale était inspirée par un nationalisme « pragmatique » qui s'opposait au nationalisme « culturel » des collèges classiques.³⁰ Or, au tournant des années 1920, le clan nationaliste ne faisait pas du tout la même analyse. Malgré les précautions des Frères, leur projet d'un cours primaire supérieur ne manqua pas de susciter l'irritation.³¹

L'attaque du clan nationaliste contre l'œuvre des Frères

Après le dossier des écoles du Manitoba et les remous du règlement 17 en Ontario, la question du rôle des institutions scolaires dans la sauvegarde de la langue et de la culture françaises avait pris une nouvelle importance au Québec. En 1917, les forces nationalistes réunies au sein de la Ligue des droits du français se dotaient du mensuel *L'Action française*, où ces questions devaient occuper une place de choix.³² C'est dans les pages de cette revue qu'un débat s'amorce, en août 1919, dans le contexte d'une réforme des programmes d'enseignement primaire. Une disposition particulière du projet de réforme divisait alors le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, soit l'autorisation d'enseigner l'anglais dès la deuxième année de l'élémentaire. Adoptée dans la controverse, cette résolution déclancha l'ire des nationalistes. *L'Action française* s'opposait à un tel enseignement hâtif d'une langue seconde, s'appuyant pour ce faire sur divers arguments d'ordre pédagogique. Comment un tel débat sur l'enseignement des tout petits en vint-il à remettre en cause la formation des plus grands ? C'est qu'en faisant reproche aux Frères de leur ardeur à promouvoir l'anglais, les nationalistes en profitèrent pour condamner l'ensemble de leur philosophie éducative, une philosophie incarnée au premier chef, disait-on, par les fameuses académies commerciales.

Dès l'édition du mois d'août 1919, le jésuite Adélarde Dugré, ancien professeur au Collège de Saint-Boniface, y allait d'une première remarque assassine : « un grand nombre d'éducateurs, écrit-il, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française ». ³³ Tout l'argumentaire du Révérend Père se fondait sur une différence de nature ethnique qu'il convenait d'assumer. « La première qualité d'un enseignement rationnel, soutenait Dugré, c'est de s'adapter non pas aux systèmes à la mode, non pas aux ambitions des papas, mais au génie du peuple qu'il faut instruire ». ³⁴ Dévier de cette voie conduirait au péril :

Si nous voulons être quelque chose, soyons nous-mêmes. [...]. Notre grand, notre seul titre de noblesse, c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que cela se peut dans les conditions où nous vivons. Ne proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains, si parfaites soient-elles, ce serait nous suicider.³⁵

Dans la préservation du caractère ethnique, le système d'instruction devait jouer un rôle central :

Or, il existe un accord profond entre notre génie français et ce que nous appelons d'un terme large la culture classique. Si nous voulons conserver cet héritage de précieuses qualités que les peuples étrangers s'accordent à admirer chez nous, le sens idéaliste, la netteté de l'intelligence, le goût, sans doute est-il imprudent de sacrifier cette formule de notre éducation nationale.³⁶

Les propos de Dugrè font tache d'huile dans la presse catholique. Ils sont, entre autres, relayés par une série de six articles dans les pages du quotidien *Le Devoir*, signés de la main d'une autorité en matière d'éducation, M^{gr} François-Xavier Ross. L'ancien professeur de collègue, désormais principal de l'École normale de Rimouski, était un aussi personnage central de la réforme du programme d'enseignement public alors en cours.³⁷ Publiés à la veille d'une réunion importante du CIP, ses articles sont, eux aussi, loin d'être tendres à l'égard des Frères éducateurs. Le prélat désigne à son tour les religieux comme étant responsables d'une dérive éducative qui met en péril la connaissance de la langue maternelle.³⁸ Les élèves qui sortent des établissements scolaires dirigés par des Frères s'expriment peut-être avec aisance en langue anglaise mais, déplore Ross, ils sont incapables d'écrire une simple lettre dans un français correct. En plus d'angliciser la jeunesse, les académies sont hautement coupables, ajoute-t-il, de la désertion des campagnes.³⁹ Reprochant aux Frères d'orienter sciemment les jeunes hommes vers leurs propres écoles commerciales — cette « plaie nationale » — plutôt que vers les collèges classiques, il s'insurge :

Faut-il maintenir aux yeux de nos enfants de nos écoles élémentaires, la suprême ambition d'aller recevoir dans une académie commerciale le couronnement de leur éducation primaire ? Notre race est-elle donc une race de commerçants pour que l'éducation pousse ses fils vers les comptoirs ? Ou croit-on que l'avenir de notre race, son salut, son influence, dépendent du nombre de petits commis qu'on aura gavés d'arithmétique et d'anglais.⁴⁰

Sarcastique, Ross affirme dans une autre de ses lettres : « C'est pour vous aider, dans votre désir de mieux faire, mes bons Frères, que j'apporte mon coup de pioche à la base d'un système qu'il faut démolir ». ⁴¹ Il s'agit-là, à son sens, d'« une question vitale, qui touche aux intérêts sacrés que nos pères ont défendu de leur héroïsme et de leur sang ». ⁴²

La même sévérité caractérise le mémoire que les intellectuels de *L'Action française* destinent au Conseil de l'Instruction publique : « Nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu dans la Province de Québec, de plus puissant agent d'anglicisation et de corruption de notre langue que ces collèges commerciaux » ⁴³, précise le document. Pour le journaliste Olivar Asselin, qui fait écho à ce débat dans son hebdomadaire *La Rente*, les invectives des nationalistes dirigées contre les collèges commerciaux sont clairement destinées à « leur arracher la direction de la race ». Il enfonce à son tour le clou :

Ces écoles (académies commerciales) sont entre les mains de Frères vertueux et bien intentionnés, sans doute, mais bornés, illettrés... Sous la poussée bovine d'un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture, ils font de l'anglais la base de leur enseignement, et ils poursuivent un idéal soi-disant utilitaire qui, dans la pratique, se résume, la plupart du temps, à laver les crachoirs des bureaux anglais.⁴⁴

D'autres organes catholiques, comme *L'Action catholique* de Québec et la revue *Le*

Semeur, s'engageant dans le débat et publient des accusations souvent virulentes contre les académies commerciales. Si l'on en fait la synthèse, les reproches peuvent être regroupés sous trois grandes rubriques : 1) les collèges commerciaux anglicisent la jeunesse canadienne-française, 2) ils lui inculquent des valeurs matérialistes en lieu et place de l'idéalisme français⁴⁵ et 3) ils drainent vers les villes les fils de cultivateurs.⁴⁶

La riposte des défenseurs des académies commerciales

Les attaques des nationalistes suscitent des réactions chez ceux qui se disent « élèves et amis de l'enseignement primaire ».⁴⁷ En 1921, l'Association de La Salle, Inc, composée des anciens élèves de l'Académie Commerciale de Québec, dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes, publie un opuscule intitulé *Allumez-vos lampes s'il vous plaît !!!*, un titre choisi en référence à la guerre des éteignoirs du milieu du 19^e siècle.⁴⁸ La publication paraît à la suite d'une protestation déposée par le même groupe devant le Conseil de l'Instruction publique, contre « les remarques blessantes et les graves insinuations » contenues dans les missives de M^{gr} Ross. Le maire de Québec et plusieurs hommes d'affaires de la ville cosignent la plainte, se portant ainsi à la défense du travail des Frères.⁴⁹

Dans le document d'une centaine de pages, sont reproduites une série de lettres publiées dans les journaux libéraux — principalement *La Presse*, *Le Soleil* et *La Patrie* — auxquelles s'ajoutent des témoignages inédits d'anciens élèves, de même qu'une étude statistique menée par l'association d'anciens élèves. Les lettres de M^{gr} Ross au *Devoir* s'y retrouvent en annexe.

Les responsables de la compilation se présentent comme « les interprètes des nombreuses phalanges de Canadiens français qui ont reçu leur éducation des Frères et de nos dévoués professeurs laïques catholiques ».⁵⁰ Devant la morgue des défenseurs du classique, leur frustration est profonde, comme en témoignent les propos d'un ancien élève d'abord publiés dans *La Patrie* du 13 décembre 1920 : « tous ces gens, déplore-t-il prétendent en imposer par leur soi-disant supériorité classique. Il faudrait les croire sur parole, ne pas leur demander raison de leurs assertions et s'incliner servilement devant leur magistère ».⁵¹

Les articles de journaux reproduits dans la publication tentent de mettre en pièces les principaux reproches adressés aux académies commerciales. L'un des défenseurs des Frères, un certain Joseph Breton, s'en prend à l'hypocrisie des arguments déployés par les défenseurs des collèges classiques. Si les nationalistes se gargarisent des vertus des humanités classiques et de leur conformité au génie de la race française, soutient-il dans *La Patrie*, « tous se gardent bien, de faire allusion aux cours commerciaux des collèges classiques ».⁵² Un autre allié des Frères y va de la même observation dans *La Presse* : « Si vraiment il y a trop de collèges commerciaux, pourquoi donc, sur vingt et un collèges classiques y en a-t-il treize qui donnent un cours commercial et dont neuf ont plus d'élèves en ce dernier que dans le cours classique ? ».⁵³

Un sort semblable est fait à l'argument de l'anglicisation qui se voit aussi retourné contre les collèges classiques. Un ancien élève des Frères, J.-Ed. Migneault, devenu opticien d'ordonnance, s'étonne de ce soudain acharnement des défenseurs du

classique contre l'enseignement bilingue : « Et donc, depuis le mois d'août 1919, le bilinguisme est en baisse dans l'école nationaliste », ironise-t-il. « Il y a seulement deux ans, une discussion comme celle-ci n'aurait pas été soutenable ». « D'où est donc venue cette espèce d'évolution à recul de l'école nationaliste ? », s'interroge-t-il plus loin, si ce n'est pour d'un désir mal avoué des « irréductibles tenants de vieille culture classique » de « mousser un peu les affaires ». ⁵⁴ Quand on connaît la place considérable que les prêtres des collèges et séminaires ont accordé, tout au cours du 19^e siècle, à l'anglais au sein de leurs institutions, on est forcé de reconnaître le bien-fondé des interrogations de Migneault. Il semble que la prolifération des académies commerciales aient placé les partisans du cours classique sur la défensive, les obligeant à promouvoir une identité distincte, présentée comme supérieure, dans un champ de l'enseignement secondaire alors en pleine mutation. Se disant tout aussi patriotes que les champions du classique mais, par ailleurs, beaucoup plus réalistes, les militants de l'apprentissage de l'anglais se présentaient comme les défenseurs des intérêts de la jeunesse :

Les pères de famille canadiens-français qui sont soucieux de l'avenir de leurs enfants, sauront se garder de donner dans les idées rétrogrades ou anti-britanniques d'une secte. Ils savent que la reconnaissance de la langue anglaise est absolument nécessaire au succès d'un jeune homme sur ce continent aux neuf dixièmes anglo-saxon. En dépit d'une bonne culture française, trop de jeunes gens souffrent toute leur vie de leur connaissance imparfaite et non suffisante de la langue de la majorité. Ils ne voudront pas s'attirer un jour le reproche d'avoir négligé de donner à leurs héritiers l'une des clefs nécessaires à la carrière de tout homme qui ne se veut pas réellement ou apparemment inférieur dans la lutte pour la vie. ⁵⁵

Un ancien instituteur du nom de J.-Hector Hamel tente, pour sa part, de réfuter la troisième accusation lancée contre les académies commerciales, celle de favoriser la désertion des campagnes. ⁵⁶ Sur la base des annuaires des maisons d'éducation, il entreprend de comparer deux institutions du diocèse de Nicolet : le collège classique de Nicolet et le collège commercial de Victoriaville. Hamel observe que 65 % des élèves du collège classique de Nicolet sont issus de paroisses rurales, alors que seulement 19 % des élèves du collège commercial de Victoriaville peuvent être considérés comme des ruraux. ⁵⁷ L'auteur répète l'exercice en mettant vis-à-vis, cette fois, le Séminaire de Trois-Rivières et l'Académie de La Salle de la même ville. Il obtient des chiffres encore plus défavorables pour le classique. Sur la base d'une telle comptabilité, il conclut :

Une comparaison semblable entre chacun des collèges classiques de la province et le collège commercial le plus rapproché causerait de désagréables surprises à quelques-uns qui écrivent avec une assurance puérile que c'est SURTOUT le collège commercial qui dépeuple les campagnes. ⁵⁸

L'Association de La Salle, représentante des anciens élèves de l'Académie commerciale de Québec, entreprend, elle aussi, une enquête de son cru auprès des écoles tenues par les congrégations enseignantes. À partir d'une méthodologie plutôt confuse, les auteurs de l'enquête arrivent à des résultats qui leur permettent de crier victoire : dans les 67 écoles étudiées, seulement 53 des élèves « actifs » peuvent être considérés comme des « déserteurs du sol ». S'intéressant par ailleurs aux diplômés des cinq dernières années de ces mêmes écoles, l'Association soutient que seulement 35 d'entre eux seraient possiblement des « déserteurs du sol » : « Si la terre nourricière perd ses fils, messieurs, cherchez-en la cause ailleurs que dans les écoles des Frères », triomphe l'Association de La Salle.⁵⁹

L'honnête homme ou l'homme pratique ?

La polémique qui oppose les promoteurs des collèges classiques à ceux des académies commerciales déborde, on le voit, la stricte question des finalités éducatives pour devenir un véritable débat sur l'avenir de la Nation. Or, dans cette société des années 1920, encore fortement marquée par la domination masculine, l'enjeu est bien celui de définir le modèle d'homme sur lequel la Nation pourra s'appuyer pour survivre — l'éducation des filles étant une question résolument marginale dans l'ensemble des échanges, soulignons-le. En même temps que la survie nationale, c'est donc aussi toute la question des rapports entre les sexes qui est en jeu.

C'est ainsi qu'on peut lire la discussion passionnée sur « l'avenir de nos fils », qui s'ouvre dans les pages de *L'Action française*, sous l'angle d'une rivalité entre deux modèles de masculinité, dont l'un est en passe de devenir complètement hégémonique sur le continent américain.⁶⁰ À la question de savoir quelle école préparera le mieux les jeunes hommes canadiens-français à relever les défis de l'avenir, deux réponses se disputent, en effet, la légitimité : « Un homme n'est supérieur que s'il s'est développé suivant les lois de sa nature », soutient Mgr Ross invoquant le génie français et sa nature profondément idéaliste.⁶¹ Mais pour ceux qui parlent au nom des Frères éducateurs, dont une femme signant Madeleine, la seule femme à prendre part au débat, « l'avenir n'est pas aux beaux discoureurs, mais à ceux qui s'arment pour les combats de la vie ».⁶²

En cette période où l'économie entraîne un rapide redéploiement des stratifications sociales, le modèle de « l'honnête homme » proposé par les humanités classiques semble faire la preuve, aux yeux de ses contempteurs, de son incapacité à insuffler à la nation canadienne-française l'élan viril indispensable à sa survie sur le continent américain.⁶³ Les collèges et séminaires, fortement mobilisés par la préparation d'une relève sacerdotale, auraient entre autres choses trop mis l'accent sur la docilité des garçons, négligeant de leur apprendre l'esprit d'initiative. Déjà à la veille de la Grande Guerre, Lionel Groulx admettait une certaine faillite du collège à éduquer convenablement la jeunesse à la liberté et à la volonté, c'est-à-dire, à former des hommes complets. L'autoritarisme de l'institution, la discipline ecclésiastique, n'avaient manifestement pas que des vertus. Sans trop s'illusionner, le clerc s'en remettait aux périodes de vacances pour pallier cette déficience :

Les vacances, en restituant au collégien une partie de son indépendance et de sa liberté, lui permettent de prendre plus personnellement la direction de sa vie, de faire l'essai de ses forces ; et à cause de cela, elles peuvent être et elles devraient être d'un rendement plus fécond que le temps de collègue en virilité.⁶⁴

Certes la culture antique, les bonnes manières, l'art de la rhétorique, tout ce *curriculum* et ces dispositions élitistes, avaient favorisé, au 19^e siècle, l'épanouissement d'une bourgeoisie nationale au sein des professions libérales.⁶⁵ Or, à l'heure du capitalisme monopolistique et de la domination écrasante des intérêts anglo-américains, cette formation est désormais accusée d'insuffisance. Le collège serait-il devenu « émasculant », comme le suggérait déjà Louis Fréchette, à la fin du siècle précédent ?⁶⁶ Plusieurs doutent, en tout cas, de sa capacité à fournir au groupe national la classe dirigeante masculine dont il a urgemment besoin pour survivre.

Le double mandat des collèges et des petits séminaires de former à la fois l'élite laïque et la relève cléricale avait de longue date été à la source d'une certaine suspicion. Nous avons expliqué, dans des recherches précédentes, comment les modèles identitaires proposés par ces institutions pouvaient paraître déficitaires, sur le plan viril, auprès de ceux qui se montraient peu interpellés par le sacerdoce.⁶⁷ Les idéaux d'ascétisme, de chasteté, de soumission et d'obéissance, propres à faire mûrir les vocations, entraînent en contradiction parfois frontale avec certains canons de la culture masculine laïque *extra muros* : l'esprit de conquête, la soif de liberté, la force physique, la réserve dans l'exercice des émotions et de la piété, sans parler de la vitalité sexuelle. Le choc pouvait être encore plus brutal pour les élèves issus des classes sociales inférieures car, comme l'ont attesté de nombreux travaux, l'expression de la virilité est plus largement associée, dans ces milieux, à la force corporelle et à la capacité de défier l'autorité.⁶⁸ C'est en considérant ces enjeux reliés à l'identité masculine qu'il est désormais possible de voir des initiatives comme l'implantation des mouvements de jeunesse au sein des collèges classiques, comme un effort pour rapprocher les jeunes hommes de la foi catholique, en misant précisément sur la dimension virile de la piété. Les travaux de Caroline Manseau, par exemple, sur l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), montrent, pour la période qui nous intéresse, les efforts — sans doute un peu vains — déployés par ce groupe pour accoler à la vie spirituelle des images éloignées de la féminité : recours à des métaphores militaires, valorisation d'une expression collective et publique de la foi basée sur le principe de l'honneur, etc.⁶⁹

Mais en plus du contexte religieux et disciplinaire des collèges, c'est bien l'ensemble de la culture lettrée, à laquelle ces institutions demeuraient largement associées, qui était susceptible d'être perçue comme dévirilisante.⁷⁰ Si l'on admet le schisme entre une culture populaire, historiquement empreinte d'américanité, et une culture élitaire, tournée vers la France⁷¹, on peut mieux s'imaginer le choc culturel ressenti par les pensionnaires des classes modestes, invités à lire de la poésie, à faire du théâtre ou à s'exprimer dans un français châtié. Sur le plan strict du rapport à la langue, c'est une réelle acculturation qui était proposée. Le collège, comme l'a souligné Robert Gagnon, est un endroit où la distance entre le parler populaire et le parler légitime

est entretenue par des exercices de diction ou de phonétique, mais aussi par l'art de la rhétorique qui y est transmis de longue date.⁷² Quand on sait qu'un accent relâché, un discours lardé d'anglicismes sont autant d'indices d'une masculinité affirmée dans les milieux populaires, le langage et la diction soutenus risquaient fort de produire l'effet contraire.⁷³

Toutefois même avec le défi à la culture virile qu'il sous-tend, le collègue « classique » continue d'être une option séduisante tant qu'il demeure une matrice capable de transformer le fils de cultivateur ou d'ouvrier, non seulement en homme de lettres, mais surtout en homme du monde, susceptible de se tailler une position enviable en société. La métamorphose culturelle proposée est un échange rentable dans la mesure où elle favorise des ouvertures professionnelles et sociales. Or, ce marché, qui comporte toujours sa part de risque, semble, de toute évidence, devenir plus périlleux dans le contexte des transformations économiques accélérées des années 1920, alors que les effets de la concentration du capital entraînent une marginalisation de la place des francophones au sein de la bourgeoisie.⁷⁴ Le « vrai » homme, défendu par les champions des académies, serait désormais celui qui possède une formation pratique et une bonne maîtrise de l'anglais.

Frères et pères de famille unis contre l'autoritarisme clérical

Une autre caractéristique du débat opposant la pertinence des collèges classiques et celle des académies est de mettre en relief l'alliance stratégique entre deux groupes d'hommes dans ce contexte particulier de réforme scolaire. L'on voit, en effet, les « pères de famille » et les Frères enseignants se solidariser contre l'autoritarisme des prêtres. Alors que ces derniers continuent de faire valoir leur compétence unique pour orienter l'entreprise éducative nationale, leur monopole sur l'éducation secondaire et leur influence sur les instances décisionnelles s'avèrent de plus en plus contestés. Publiée dans *La Patrie*, la remarque d'Amédée Monet, député de Napierville et ancien élève des Frères, indique bien cette tendance :

Je pense que s'il y avait à Québec, dans les sous-comités du Conseil de l'Instruction publique, trois "bons frères" pour s'occuper des programmes primaires au lieu de quelques vieux novices en pédagogie spéculative il ne serait pas question en 1920 de refonte de programme ; la chose aurait été faite en 1880.⁷⁵

C'est au nom du réalisme des Frères, de leur capacité à prendre en compte les problèmes concrets du monde moderne que les pères de familles les choisissent comme alliés⁷⁶. Faisant la promotion de ce groupe déclassé au sein de la hiérarchie ecclésiastique, un certain G. Vugh écrit dans le journal *Le Soleil* :

En tous les cas, si nos religieux éducateurs et nos professeurs laïques ne peuvent se prévaloir ni du titre de Monseigneur, ni de celui plus modeste, de Chanoine, ils ont au moins acquis un titre à notre admiration et à notre reconnaissance : c'est celui d'une vie toute de labeur caché et, on le voit, souvent méconnu ;

d'une vie qui se penche vers le petit, l'humble et le pauvre ; d'une vie remplie, non de patriotiques expulsions, mais de patriotiques actions.⁷⁷

L'attitude autoritaire dont fait preuve le clergé dans sa prétention à tout décider des destinées pédagogiques nationales agace de plus en plus. Alors que les prélats de l'Église avaient historiquement défendu les droits des pères de famille dans leur opposition à l'instruction obligatoire, comment osaient-ils désormais lever le nez sur ces derniers⁷⁸ ? Les reproches à leur endroit étaient, en effet, légion. Dans la diatribe qu'il écrivait en 1919, le père Adélarde Dugré mettait, par exemple, en doute la qualité du jugement des « papas » aveuglés par l'ambition et peu soucieux des intérêts supérieurs du peuple.⁷⁹ Du haut de son titre de Monseigneur, François-Xavier Ross les décrivait, pour sa part, comme dupes :

Il est facile de voir que les Frères subissent avec peine un régime imposé par l'opinion, suivant, malgré eux, un courant qui emporte tout le monde. Ce courant, c'est l'opinion fautive que je dénonce : tant d'irréfléchis crient partout qu'il suffit de savoir l'anglais pour être pratique et faire de l'argent ! Les parents trompés par cette lubie, exigent pour leurs enfants une éducation à l'anglaise. [...] Un bon coup d'épaule de la part de toutes les personnes éclairées qui agissent sur l'opinion et nous ramènerons l'éducation populaire dans ses cadres naturels [...].⁸⁰

Les directeurs de *L'Action française* n'interprètent pas les choses autrement dans leur mémoire, affirmant que les responsables des collèges commerciaux ont cédé facilement « aux exigences injustifiables de quelques pères de famille, dominés eux mêmes par des vues exclusivement utilitaristes ». ⁸¹ C'est en réaction à ce mépris à leur endroit qu'un défenseur des académies appelait à la mobilisation : « À l'action française dont nous parlons et à ceux qui se cachent sous cette amorce, il faut opposer l'action catholique canadienne des *pères de famille*, qui, en somme, sont les premiers intéressés à l'éducation pratique de leurs enfants ». ⁸² Faisant alliance avec les pères de familles dans ce débat des années 1920, le groupe des Frères enseignants semble avoir, pour sa part, résolument choisi son camp du côté de la modernité et du modèle de masculinité dominante en Amérique du Nord.

Dans l'ordre symbolique, ce défi des pères de famille et des Frères à l'autorité des prêtres et à l'institution qui reproduit leur pouvoir — le collègue — laisse présager la nature des discours d'émancipation qui prépareront, dans les décennies qui vont suivre, la Révolution tranquille. En effet, les appels à la revitalisation et les propos anticléricaux qui émergeront dans les années d'après-guerre s'exprimeront dans une imagerie sexuée et prendront souvent la forme d'une croisade contre un catholicisme de « saintes-nitouches » et de cornettes, contre une religion fondée sur la peur et le conformisme, exagérément engoncée dans sa pudibonderie. Au début des années 1960, le Frère Untel, lui-même, exploitera ces thèmes dans sa campagne contre la « Grande-Peur québécoisée » qui figure dans ses *Insolences* en faisant, par contraste, la promotion de la « liberté d'allure bien chasse-et-pêche » des Frères enseignants ? ⁸³

Dans ces critiques, selon une chaîne d'associations récurrente, l'Église catholique est associée à l'univers féminin et, de ce fait, métaphoriquement reliée à la passivité, au conformisme, et surtout à la peur, cette fameuse peur envahissante qu'il s'agira de conjurer avec des « solutions viriles ». ⁸⁴

Conclusion

Au tournant des années 1920, tout se passe comme si une contestation s'élevait contre un régime d'autorité masculine devenu impropre à produire de « véritables hommes », c'est-à-dire des hommes de pouvoir. Des hommes qui, faute d'honorer la prophétie insensée d'un M^{re} Pâquet au sujet de la supériorité de la race française en Amérique, seraient à tout le moins capables de préserver certains territoires d'influence et un destin enviable pour les Canadiens français, au moment où la compétition se fait de plus en plus féroce sur le plan économique. C'est ainsi que le curriculum classique et les institutions qui le dispensent depuis des décennies et même, en certains cas, des siècles font l'objet d'une critique plus vive. Autrefois savoirs privilégiés du mâle et de sa domination ⁸⁵, la littérature, l'art, la rhétorique deviennent, aux yeux de plusieurs, des matières dévalorisées, féminisantes. Considérant les enjeux, il n'est pas étonnant que ce soit parfois en langue anglaise qu'est déplorée l'incapacité des collèves à armer les garçons pour le *struggle for life*. ⁸⁶ Dans la société industrialisée et urbanisée, l'artillerie nécessaire au jeune Canadien français serait désormais d'une autre nature : sciences, comptabilité, anglais.

Malgré la contestation plus vive dont il est la cible au cours des années 1920 et qui aboutira, à la fin de la décennie, à la création d'une Commission d'enquête sur la situation des écoles catholiques de Montréal où la question du primaire supérieur sera longuement débattue ⁸⁷, le collève classique réussit néanmoins à conserver une position très enviable dans le réseau scolaire. Le nombre des étudiants qui le fréquentent est en hausse et rien n'indique encore vraiment le sort qui lui sera réservé quelque 40 ans plus tard. Bien arrimé à son monopole sur l'essentiel de la formation pré-universitaire, il paraît encore tout florissant. Pourtant, face à l'élargissement de l'offre éducative destinée aux garçons et à la vivacité du débat sur l'infériorité économique des Canadiens français, les dirigeants des collèves et leurs défenseurs sont contraints d'ajuster leur discours et de redéfinir plus étroitement leur créneau. C'est ainsi qu'en réponse aux communautés de Frères, qui prônent un enseignement pratique bien adapté aux exigences du monde moderne, le collève choisit pour sa part de se « classifier ». Il jouera désormais de manière plus intensive la carte de son inscription dans une tradition séculaire, conçue comme seule garante de la survie nationale. ⁸⁸ C'est sous ce jour particulier que la mémoire se rappellera de lui.

Notes

* La traduction du résumé est de Patrice Carron et de Renaud Boivin Gagnon, sous la supervision de leur professeure d'anglais, Diane Pigeon.

- 1 Cette réflexion a d'abord été présentée sous forme de communication à la 87^e Réunion annuelle de la Société historique du Canada, le 4 juin 2008, dans le cadre d'une séance intitulée « Repenser le collège classique ». Je tiens à remercier Alexis Dubois-Campagna pour son aide dans la collecte de données. Ma gratitude va aussi à Christine Hudon pour ses commentaires sur une version préliminaire de ce texte. Inscrite dans le cadre du projet de recherche « Former l'honnête homme », mené conjointement avec C. Hudon et O. Hubert, cette recherche a bénéficié du soutien financier du fonds FQRSC. Je remercie les évaluateurs anonymes ainsi que le comité de rédaction de la *HSE/RHE* pour leurs suggestions.
- 2 Pierre Maheu, *Un parti pris révolutionnaire* (Montréal : Partis pris, 1983), 288-289, cité dans Claude Corbo, *La mémoire du cours classique, Les années aigres-douces des récits autobiographiques* (Montréal : Éditions Logiques, 2000), 294.
- 3 À titre d'exemples, Marc Turgeon, « Réplique au Pont entre les générations — Les obsédés du paradis perdu n'ont pas raison », *Le Devoir*, le 29 janvier 2003 ; Marie-Andrée Chouinard, « La fin des rosa, rosa, rosam », *Le Devoir*, 11 novembre 2004 ; Jean Larose, « Le vertige en héritage » dans Gilles Gagné (dir.), *Main basse sur l'éducation* (Québec : Éditions Nota bene, 2002), 73-92.
- 4 Corbo, *La mémoire du cours classique*, 11.
- 5 Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada, 1- Dans le Québec* (Montréal : Librairie d'Action canadienne-française, ltée, 1931), 202.
- 6 Ibid., 201.
- 7 Ibid., 203.
- 8 Christine Hudon, « Un collège d'humanités ? Les projets éducatifs du Collège Sainte-Anne de La Pocatière, 19^e-20^e siècles », article qui paraît dans ce numéro. Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, (Montréal : Éditions Fides, 1978).
- 9 Ollivier Hubert, « Qu'est-ce qu'un collégien au Bas-Canada au XIX^e siècle ? Les leçons d'une étude par le chiffre », article qui paraît dans ce numéro.
- 10 Certes, on peut présumer que la consolidation des institutions collégiales, dans le dernier tiers du 19^e siècle, les amènera à s'embourgeoiser, comme le suggère d'ailleurs Hubert dans sa conclusion (Hubert, « Qu'est-ce qu'un collégien au Bas-Canada au XIX^e siècle ? »). Par ailleurs, la consolidation de l'appareil ecclésial, sous la poussée de l'ultramontanisme, aura peut-être contribué à recentrer l'enseignement autour des doctrines religieuses et de la filière des humanités classiques, cela reste à démontrer.
- 11 Félix Bouvier, *Histoire du Séminaire de Mont-Laurier, Formation d'une élite et d'une classe moyenne* (Montréal : Fides, 2005).
- 12 Robert Gagnon a bien montré la longue histoire de tensions entre formation pratique et humaniste, « Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français, 1850-1900 » dans M. Fournier, Y. Gingras et O. Keel (dir.), *Sciences et médecine au Québec* (Québec : IQRC, 1987). En fait, comme Johanne Rochette le remarque, la critique de l'enseignement des humanités, fondé sur le modèle jésuite, remonte à ses débuts mêmes au XVI^e siècle. *Les débats sur l'enseignement des sciences dans les collèges classiques au Québec, 1929-1953*, mémoire de maîtrise (histoire), (Université de Montréal, 1991), 91.
- 13 J. Rochette en dresse un bon résumé *Les débats sur l'enseignement des sciences dans les collèges classiques*, 34-77. Sur la question de l'influence du libéralisme dans l'enseignement, on consultera les travaux suivants : Ruby Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec (1897-1920)*, thèse de doctorat (histoire), (Université de Montréal, 1987). Jean-Pierre Charland, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900* (Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 2000).
- 14 Jean-Paul Bernard fait état de cette critique développée surtout dans le journal *Le Pays* dans les années 1850. *Les Rouges ; libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle* (Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1971), 109, 122-130.

- 15 P.J.O Chauveau, *Rapport du ministre de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1871–1872*, Québec p. viii, cité dans R. Gagnon, « Capital culturel et identités sociales : les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIX^e siècle », *Sociologie et sociétés*, XXI, 2 (1989) : 141.
- 16 Louis Fréchette, *À propos d'éducation. Lettres à M. L'abbé Baillargé du collège de Joliette* (Montréal : cie d'Imprimerie Desaulniers, 1893), 22.
- 17 Ibid., 15.
- 18 Ibid., 16.
- 19 Wendy Johnston, *L'École primaire supérieure et le High School public à Montréal de 1920 à 1945*, Thèse de doctorat (histoire), (Université de Montréal, 1991), 224-225.
- 20 Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain, tome 1. De la Confédération à la crise* (Montréal : Boréal compact, 1989), 437-438.
- 21 On notera que la défense des Frères n'est pas exprimée directement, mais plutôt par l'entremise d'anciens élèves ou de sympathisants de leur œuvre. Paul-André Turcotte explique que c'était une stratégie fréquente des supérieurs des communautés de Frères de recourir à des agents interposés ou alors à des noms d'emprunts pour faire valoir publiquement leurs positions. *L'Enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920–1970), Utopie et modernité* (Montréal : Bellarmin, 1988), 39.
- 22 Dans une étude consacrée à l'œuvre des Frères enseignants dans le développement du système public, Georges Croteau défend l'idée selon laquelle le cours commercial mis en place par certaines communautés dans la seconde moitié du 19^e siècle a joué « un rôle propédeutique à l'égard de l'enseignement primaire supérieur », *Les Frères éducateurs 1920–1965* (Montréal : Hurtubise HMH, 1996), 31. Voir aussi Turcotte, *L'Enseignement secondaire public*.
- 23 En 1920, affirme G. Croteau, « ces académies que l'annuaire statistique de Québec qualifiaient déjà d'écoles primaires supérieures, dépassaient les trois cents », *Les Frères éducateurs 1920–1965*, 34. Or, il existe une polémique sur l'importance réelle de ces écoles académiques qu'explore présentement Jean-Philippe Croteau, « Les académies dans le système scolaire québécois (1856–1923) : une surévaluation historiographique ? » (recherche en cours).
- 24 Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement primaire*, 779.
- 25 Turcotte, *L'Enseignement secondaire public*, 34.
- 26 Jean-Philippe Croteau et Robert Gagnon, « Les débats sur le partage de la taxe scolaire à Montréal (1869–1899) : enjeux et rivalités », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, 20, 1 (printemps 2008) : 35. Voir aussi Wendy Johnston, *L'École primaire supérieure et le High School public à Montréal de 1920 à 1945*.
- 27 Croteau, *Les Frères éducateurs*, 41. Pour sa part, Turcotte parle plutôt de sept communautés, *L'Enseignement secondaire public*, 34.
- 28 Turcotte, *L'Enseignement secondaire public*, 46.
- 29 Archives des Clercs de Saint-Viateur, supérieurs provinciaux de la région métropolitaine, *Mémoire soumis à l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique*, Montréal, 11 décembre 1920, 5-6, cité par Croteau, *Les Frères éducateurs*, 42.
- 30 Turcotte, *L'Enseignement secondaire public*, 29.
- 31 Le programme officiel du cours primaire supérieur ne sera finalement reconnu qu'en 1929 et se présentera, en réalité, comme une version bien édulcorée de la demande des Frères. Les autorités scolaires, sensibles aux objections des collèges classiques, n'autoriseront l'enseignement du latin qu'auprès des seuls élèves anglophones. Ce n'est qu'en 1956 que le cours recevra enfin le titre de « secondaire » public. Turcotte, *L'Enseignement secondaire public*, 46.
- 32 Susan Mann, *Lionel Groulx et l'Action française* (Montréal : VLB éditeur, 2005), (publié en anglais en 1975).

- 33 Adélarde Dugré, « Question de pédagogie. L'Enseignement du français », *L'Action française*, 3 (août 1919) : 479. L'article sera repris sous forme de brochure sous le titre *L'École Canadienne-française* (Montréal : Œuvre des tracts, 1919).
- 34 Dugré, « Question de pédagogie », 351.
- 35 Ibid., 354.
- 36 Ibid., 355.
- 37 Avant d'être, à sa demande, relevé de ses fonctions et remplacé par l'abbé Desrosiers. R. Heap, *L'Église, l'État et l'enseignement* primaire, 768.
- 38 F.-X. Ross, prtre, « I. Au cours inférieur, l'enfant doit être tout à sa formation fondamentale », *Le Devoir*; 5 septembre 1920, reproduit dans L'Association de La Salle, Inc, *Allumez vos lampes, s'il vous plaît !!!* [désormais *AVLSP*] (Québec : Dussault & Proulx, Enr., 1921), 96.
- 39 « Voilà le fait qu'il faut corriger : l'orientation forcée de tout notre système primaire vers la carrière commerciale », F.-X. Ross, prtre, « V. Principale cause du mal », *Le Devoir*, 18 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 104.
- 40 Ross, « Principale cause du mal », 103.
- 41 F.-X. Ross, prtre, « VI. L'École française en vue du commerce anglais », *Le Devoir*, 20 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 108.
- 42 F.-X. Ross, prtre, « IV. Une proposition pleine de graves dangers », *Le Devoir*, 17 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 99.
- 43 « Requête des directeurs de *L'Action française* », *L'Action française*, 4 (octobre 1920) : 479.
- 44 Olivar Asselin, *La Rente*, 1^{er} octobre, n.d., cité Henri Myrand, président de l'Association des Anciens élèves de l'Académie Commerciale, « Raisons de cette publication. Choix et disposition des documents », *AVLSP*, 6.
- 45 Terme utilisé, entre autres, par M^{gr} Pâquet, l'idéalisme français est conçu comme l'expression d'une race éprise d'art et de principes. Il est perçu comme culturellement supérieur au présumé positivisme froid et utilitaire du « tempérament » anglais.
- 46 C'est ainsi que l'Association de Lasalle résume le débat dans sa brochure *Allumez vos lampes, s'il vous plaît !!!* [désormais *AVLSP*], (Québec : Dussault & Proulx, Enr., 1921).
- 47 « L'enquête de l'Association de La Salle sur le dépeuplement des campagnes » dans *AVLSP*, 79.
- 48 La référence est rendue plus explicite dans un article de J.-Ed. Mignault, « J'abonde absolument en son sens [...] et non comme l'entendent les éteignoirs qui sont en train de convaincre leurs admirateurs que l'acquisition de la langue anglaise est un fruit défendu au nom de la race et de la religion », *La Patrie*, 15 novembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 64. Pour un aperçu de la guerre des éteignoirs, voir Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec* (Montréal : Boréal, 1997), 38-39.
- 49 « Protestation des Anciens Élèves des Frères », *La Presse*, 24 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 8-9.
- 50 Henri Myrand, président de l'Association des Anciens élèves de l'Académie Commerciale, « Raisons de cette publication. Choix et disposition des documents » dans *AVLSP*, 5.
- 51 Joseph Breton, « La campagne contre les collèges commerciaux », *La Patrie*, 13 décembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 72.
- 52 Ibid.
- 53 « Lettre de M. J.-Ed. Migneault, o.o.d. », *La Presse*, le 5 octobre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 22.
- 54 « Lettre de M. J.-Ed. Mignault », *La Patrie*, 15 novembre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 62-63.
- 55 Anonyme, « Action Canadienne vs Action Française », *L'Événement*, 24 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 9.

- 56 « Lettre de J.-Hector Hamel », *L'Événement*, 27 octobre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 38.
- 57 Nous avons établi ces pourcentages à partir des chiffres absolus établis par l'auteur, soit 242 des 373 élèves du collège classique de Nicolet et 100 des 513 élèves du collège commercial de Victoriaville.
- 58 « Lettre de J.-Hector Hamel », *L'Événement*, 27 octobre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 44.
- 59 « L'enquête de l'Association de La Salle sur le dépeuplement des campagnes », dans *AVLSP*, 80-82.
- 60 Sur cette question des masculinités multiples et rivales dans le domaine scolaire, on consultera entre autres, R. W. Connell, « Teaching the Boys : New Research on Masculinity, and Gender Strategies for Schools », *Teachers College Record*, 98, 2 (hiver 1996) : 206-235.
- 61 « Et pour être supérieur, ajoute-t-il, il faut que le Canadien ait dans l'âme assez de fierté pour chercher à se grandir par la culture qui convient à l'âme de sa race, à son tempérament ethnique », F.-X. Ross, prtre, « VI. L'École française en vue du commerce anglais », *Le Devoir*, 20 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 109.
- 62 Madeleine, « L'ignorance de l'anglais nous est-elle permise ? », *La Revue moderne*, 15 novembre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 56.
- 63 Remarquons qu'ils réduisent cette fois, pour les fins de l'argument, l'œuvre des collègues à l'enseignement des humanités.
- 64 Lionel Groulx, « La piété des vacances », *Le Semeur*, 6, 11-12 (juin-juillet 1910) : 301-305, cité dans Pierre Trépanier, « L'étudiant idéal vers 1913 », *Les cahiers des dix*, 55 (2001) : 118.
- 65 Gagnon, « Capital culturel et identités sociales, 129-146.
- 66 « Au lieu de tremper les caractères, vous les émasculez », disait-il, L. Fréchette, *À propos d'éducation*, 87.
- 67 Louise Bienvenue et Christine Hudon, « Pour devenir homme tu transgresseras... Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939) », *The Canadian Historical Review*, 86, 3 (septembre 2005) : 485-511.
- 68 Par exemple, Craig Heron, « The Boys and Their Booze : Masculinities and Public Drinking in Working-class Hamilton, 1890-1946 », *The Canadian Historical Review*, 86, 3 (septembre 2005) : 411-452 et Pascal Duret, « Aux sources de l'attriance corporelle » dans *Françoise Rault, Problèmes politiques et sociaux. L'identité masculine. Permanences et mutations* (Paris : La Documentation française, 2003), 22.
- 69 Caroline Manseau, « Être digne de l'*Esto Vir*. Une exploration de la socialisation religieuse chez les acéjistes (1904-1931) », *SCHEC, Études d'histoire religieuse*, 73 (2007) : 49-60. Dans le même esprit, on consultera, pour la période qui suit, l'article de Indre Cuplinskas, « Guns and Rosaries : The use of military imagery in the French-Canadian Catholic Student Newspaper *JEC*, *CCHA, Historical Studies*, 71 (2005) : 7-28.
- 70 Et cela, malgré la diversité des formations qu'elles offrent, comme nous l'avons indiqué au début de cet article.
- 71 Une différence observée, entre autres, par Yvan Lamonde et Gérard Bouchard (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux 19e et 20e siècles* (Montréal : Fides, 1995).
- 72 Gagnon, « Capital culturel et identités sociale », 134. Sur la rhétorique, voir les travaux de Marc-André Bernier. Entre autres, « Patriotes et orateurs : de la classe de rhétorique à l'invention d'une parole rebelle », *Voix et images*, XXVI, 78 (printemps 2001) : 498-515.
- 73 Ce rapport complexe à la culture savante est clairement évoqué dans certains témoignages d'anciens collégiens, pour une période toutefois ultérieure à celle traitée dans cet article. L'animateur chevronné de Radio-Canada, Richard Garneau se souvient, par exemple, des insultes reçues pour son langage châtié. *À toi Richard. Altius, Angelus, Airbus* (Montréal : Stanké, 1992), 15. On trouvera également d'intéressantes réflexions

- sur le choc culturel des cultures populaire et savante dans Fernand Dumont, *Récit d'une immigration* (Montréal : Boréal, 1997). Pour des pistes sur le rapport entre langage et virilité, on consultera Robert Schwartzwald, « La fédérostrophie, ou les lectures agitées d'une révolution tranquille », *Sociologie et sociétés*, XXIX, 1 (printemps 1997), 137.
- 74 Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, 528.
- 75 « Lettre de M. Amédée Monet, M.P.P. », *La Patrie*, 27 septembre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 13.
- 76 Anonyme, « Nous ne sommes pas Français, mais Canadiens français! », *L'Événement*, 15 octobre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 35.
- 77 G. Vugh, « Réponse à Monsieur Le Chanoine David Gosselin », *Le Soleil*, 7 décembre 1920, reproduite dans *AVLSP*, 66.
- 78 Relevant la contradiction, un certain Jean Godefroy, demandait : « le R. père aurait-il voulu, par hasard, lancer " l'action française " dans un mouvement opposé au magistère des parents dans l'éducation de leurs enfants? ». « Un précurseur en pays inconnu. Le cas du Révérend Père Adélarde Dugré » dans *AVLSP*, 84.
- 79 Dugré, « Question de pédagogie », 479.
- 80 F.-X. Ross, ptre, « VI. L'École française en vue du commerce anglais, 108.
- 81 « Requête des directeurs de *L'Action française* », *L'Action française*, 4 (octobre 1920) : 479.
- 82 « Action Canadienne vs Action Française », *L'Événement*, 24 septembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 10. C'est nous qui soulignons.
- 83 Jean-Paul Desbiens, *Les Insolences du Frère Untel* (Montréal : Le Jour, 1960), 47, 64.
- 84 L'expression est de Desbiens, *Les Insolences du Frère Untel*, 38.
- 85 Pierre Bourdieu, *La domination masculine* (Paris : Éditions du Seuil, 1998).
- 86 « Apprenez l'anglais ; apprenez-le bien ; apprenez-le jeune », *La Patrie*, 10 novembre 1920, reproduit dans *AVLSP*, 54.
- 87 Johnston, *L'École primaire supérieure*, 40.
- 88 L'historien Félix Bouvier remarque que le collège devient de plus en plus nationaliste à partir des années 1940 : « de plus en plus, la seule raison de maintenir l'enseignement classique tient à son rôle de rempart contre la civilisation américaine ». « L'enseignement classique au Canada français : ses programmes, son évolution et son nationalisme, au XX^e siècle », *Bulletin d'histoire politique*, 12, 3 (2004) : 181-198.